

**DECISION RELATIVE A L'ORGANISATION DU CONCOURS
DE RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR 2^{ème} GRADE
ET D'UN TECHNICIEN 3^{ème} GRADE CONTRACTUELS
PROJET INRA**

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

- Vu le dahir n° 1-81-204 du 3 jourmada II 1401 (8 avril 1981) portant promulgation de la loi n° 40-80 portant création de l'Institut National de la Recherche Agronomique, telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
Vu le dahir n° 1-58-060 du 7 hija 1377 (25 juin 1958) réprimant les fraudes dans les examens et concours publics ;
Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 699 du 1^{er} juin 2012 relative à la généralisation des procédures de recrutement par voie de concours dans les établissements et entreprises publics ;
Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 22 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique, tel qu'il a été modifié et complété ;
Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 1755 du 13 octobre 2017 portant règlement du concours pour le recrutement des Administrateurs 2^{ème} grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;
Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 1756 du 13 octobre 2017 portant règlement du concours pour le recrutement des Techniciens 3^{ème} grade et 4^{ème} grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;
Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ; ;
Vu le programme d'emploi n° 4/2023 visé le 01/03/2023 ;

DECIDE

ARTICLE PREMIER : L'Institut National de la Recherche Agronomique organise au niveau de son siège à Rabat deux concours pour le recrutement d'un (1) administrateur 2^{ème} grade et d'un (1) technicien 3^{ème} grade contractuels comme suit :

- Pour l'administrateur 2^{ème} grade, la date du concours est le 26 avril 2023.
- Pour le technicien 3^{ème} grade, la date du concours est le 27 avril 2023.

Les deux postes sont basés à Rabat. Lesdits recrutements interviennent dans le cadre du compte projet INRA et se feront à travers des contrats à durée déterminée d'une (1) année, renouvelables dans la limite des disponibilités budgétaires.

Les recrutements se feront comme suit :

Un (1) Administrateur 2^{ème} grade pour un poste de chef de projet expérimenté. Rattaché à la Direction, sa mission consistera à planifier les projets, élaborer les outils de pilotage et suivre et piloter les indicateurs de contrôle de gestion. Le candidat sera chargé de :

- Concevoir les éléments clés d'une planification (liste, estimation de la durée et séquençage des tâches, liste des ressources et leur affectation) ;
- Elaborer les outils de pilotage d'un projet (diagramme de Gantt, chemin critique, budget de trésorerie ;
- Elaborer des référentiels qualité ;
- Suivre les indicateurs de performance de projets ;
- Elaborer des plans d'action d'amélioration de projets ;
- Animer les réunions de comité de suivi ;
- Animer les réunions de comité de pilotage.

Un (1) technicien 3^{ème} grade pour un poste de gestion et suivi du courrier de la Direction.

ARTICLE DEUX : Les concours sont ouverts aux candidats de nationalité marocaine, qui doivent répondre aux exigences suivantes :

Pour le poste d'administrateur 2^{ème} grade :

- être titulaire d'un DESA, un DESS, un Master, un Master spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée . Les attestations de réussite ne sont pas acceptées ;
- avoir une limite d'âge maximum de 45 ans à la date du concours ;
- justifier d'une expérience de deux (2) ans au minimum en qualité de chef de projet ;
- maîtriser les techniques de gestion de projet;
- maîtriser les bases contractuelles pour la mise en place de commandes ou contrat d'achat ;
- avoir une bonne capacité de négociation ;
- avoir un niveau avancé des outils informatiques Excel et Powerpoint ;
- avoir une bonne maîtrise des langues française et anglaise ;
- avoir d'excellentes qualités relationnelles et organisationnelles ;
- être autonome et reconnu pour la capacité à travailler en équipe.

Pour le poste de technicien 3^{ème} grade :

- être titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent en secrétariat de direction . Les attestations de réussite ne sont pas acceptées ;
- avoir une limite d'âge maximum de 40 ans à la date du concours ;
- avoir une expérience en matière de gestion de courrier au niveau d'un bureau d'ordre ;
- avoir le sens de l'accueil, de la rigueur et de l'organisation;
- être ouvert à la gestion électronique automatisée du courrier ;
- avoir une bonne maîtrise des langues arabe et française et des notions en anglais ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique Word, Excel, messagerie, numérisation,.....

ARTICLE TROIS : Les candidats remplissant les conditions requises doivent obligatoirement postuler à travers la plateforme électronique accessible via le site web de l'INRA <https://www.inra.org.ma>, onglet « RESSOURCES HUMAINES ». Ne sont **recevables que les candidatures en ligne**. Tout dossier de candidature incomplet, non visible ou bien ne remplissant pas les conditions requises sera rejeté. Le dernier délai de candidature est fixé au **24 mars 2023 à 16h30**.

Les candidats doivent compléter le formulaire de candidature et joindre sous format scanné les documents suivants :

- Une copie du diplôme ; avec le cas échéant, une attestation d'équivalence délivrée par l'autorité compétente. Les attestations de diplôme ne sont pas acceptées ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae comprenant une photo d'identité et mentionnant le numéro de GSM et l'adresse électronique.

ARTICLE QUATRE : Les épreuves des concours sont comme suit :

Grade de recrutement	Nature et contenu des épreuves
Administrateur 2 ^{ème} grade	1-Epreuve écrite qui se rapporte aux domaines de compétences de l'Institut ou bien à la gestion publique ou bien à la spécialité demandée ou bien aux tâches et fonctions liées au poste demandé. Durée : 4 heures. 2- Epreuve orale (les candidats retenus à l'écrit seront convoqués à cette épreuve).
Technicien 3 ^{ème} grade	1-Epreuve écrite qui se rapporte aux domaines de compétences de l'Institut ou bien à la gestion publique ou bien à la spécialité demandée ou bien aux tâches et fonctions liées au poste demandé. Durée : 3 heures. 2- Epreuve orale (les candidats retenus à l'écrit seront convoqués à cette épreuve).

ARTICLE CINQ : Il sera procédé à la présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 1, 2, et 3.

La liste des candidats sélectionnés pour passer le concours sera publiée sur les sites www.inra.org.ma et www.emploi-public.ma. Cette liste est considérée comme convocation aux concours, des courriers électroniques seront également transmis auxdits candidats.

ARTICLE SIX : Le résultat définitif et la liste d'attente seront publiés sur emploi-public.ma ; sur www.inra.org.ma et affichés dans le lieu de déroulement des concours.

Pour toute information complémentaire, adresser un e-mail à l'adresse dgrh@inra.ma. *N* *≠*

Le Directeur de l'Institut
National de la Recherche
Agronomique
Faouzi BEKKAOUI